



Grille d'évaluation hébergement

Audit du référent.e

Informations sur le prestataire

Structure du référent :

Type d'hébergement :

Adresse :

Nom du référent :

Classement :

Adresse mail :

Date de l'audit :

Nom de l'établissement :

Téléphone :

Nom du (des) représentant(s) rencontré(s) :

Propriétaire de l'établissement :

Site internet :

Pour rappel : Le prestataire doit valider les critères d'éligibilité, les critères socles ainsi que les critères thématiques. Le critère thématique optionnel, est un bonus

Ne sont pas éligibles les vans et les camping-cars qui sont des moyens de transport et non des hébergements ainsi que les hébergements non-marchands.

Critères d'éligibilité	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être situé à proximité d'un itinéraire vélo				
1.1 Le prestataire évalué est situé à proximité d'un ou plusieurs itinéraires répondant à l'une des catégories éligibles au déploiement de la marque Accueil Vélo :				
1.1.1 itinéraire inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.2 itinéraire inscrit à un schéma régional ou départemental cyclable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.3 itinéraire « sportif » inscrit dans les mêmes schémas que ci-dessus ou au PDIPR ou labellisé « Grandes Traversées » par la FFC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.4 « camp de base » : accès train+ vélo ou car + vélo +5 boucles minimum inscrites à un schéma (chaque boucle balisée et minimum 10km) + services aux cyclistes minimum hébergement / restauration/ location + POI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.5 itinéraire de « maillage », sur véloroute, inscrit à un schéma départemental, mesurant de 35 à 100 km et reliant deux itinéraires ou rejoignant un lieu touristique d'importance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Pré-requis	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Peuvent candidater les hébergements touristiques classés selon les normes nationales propres à chaque catégorie. Pour les types d'hébergement ne disposant pas d'un classement réglementaire, l'établissement candidat à la marque Accueil Vélo doit être labellisé.				
1.1 L'hébergement est classé selon les normes nationales propres à chaque catégorie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Pour les types d'hébergements ne disposant pas d'un classement réglementaire, l'établissement est labellisé selon les démarches nationales et/ou territoriales de qualité comme Chambre d'Hôtes Référence, Gîtes de France, Clévacances, Bienvenue à la ferme, Accueil paysan, Rando accueil, Fleurs de soleil.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Pour les habitats atypiques et les habitats légers dédiés à l'itinérance qui ne disposent donc pas de classement et n'ont pas d'accueil physique, le référent peut accorder une dérogation si la demande contribue à résorber la pénurie d'offres sur le territoire et sous réserve qu'il y ait, sur place ou à proximité :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3.1 des sanitaires accessibles et	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3.2 une prise électrique pour recharger les téléphones et GPS et	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3.3 une borne de recharge pour les batteries des VAE et	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3.4 une documentation touristique à disposition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation hébergement

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être informé sur le meilleur parcours pour arriver chez votre Accueil Vélo Rappel : Si vous avez un doute sur l'itinéraire de liaison, parlez-en à votre animateur territorial de la marque. L'accès au service Accueil vélo doit être cohérent par rapport au positionnement (cible de clientèle, type de pratique du vélo et territoire).				
1.1 Le prestataire connaît le trajet de liaison entre l'itinéraire et son établissement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Le trajet de liaison répond à une des 4 possibilités ci-dessous :				
1.2.1 le prestataire est situé directement sur l'itinéraire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.2 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement est validé par un processus local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.3 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement emprunte des aménagements cyclables en sites propres (véloroute, piste cyclable ...) ou en site partagé (bande cyclable, chaussidou) ou une petite route de campagne au trafic automobile très limité et ne présentant pas de point noir (pas de carrefour important non aménagé, pas de rond point non aménagé, pas de circulation de poids lourds..)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.4 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire vélo et l'itinéraire de liaison n'est pas aménagé (pas de voie verte ni de piste cyclable, ni de bande cyclable, ni de chaussidou, ...) mais ne présente pas de point noir (pas de carrefour important non aménagé, pas de rond point non aménagé, pas de circulation de poids lourds..) et l'offre vélo du territoire n'est pas destinée à uen clientèle familiale ou de novices.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.5 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et la liaison présente un ou plusieurs points noirs : carrefour important non aménagé, ronds points non aménagés, trafic poids lourd régulier (pare exemple zone industrielle ou commerciale) : le prestataire ne peut pas être labellisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Le prestataire dispose d'un support (carte, plan ou texte) qui décrit ce trajet.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 le prestataire s'engage à informer ses clients sur ce trajet en faisant figurer les indications sur ses documents de communication, son site internet et lors des contacts mails / téléphonique avec la clientèle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Être accueilli : vous, votre vélo, vos sacoches ... Pouvoir facilement joindre votre Accueil Vélo et être renseigné sur ce qu'il propose et sur les autres services dont vous pouvez avoir besoin : réparateurs, loueurs, laverie... Avoir à disposition de la documentation sur l'offre d'itinéraires et de circuits vélo du territoire ainsi que de la documentation touristique.				
2.1 Le prestataire est facilement joignable :				
2.1.1 les coordonnées du prestataire sont facilement trouvable en ligne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.1.2 les coordonnées du prestataire sont affichés sur place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2 Le prestataire accueille physiquement ses clients				
2.2.1 l'accueil physique est systématique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2.2 il y a au moins un contact physique en début de séjour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3 Le prestataire peut en plus du français accueillir ses clients en anglais. Si le candidat à la labellisation ne parle pas anglais, il est préconisé de lui fournir un document (lexique ou schéma très basique ou brochure des principaux termes liés au vélo selon sa catégorie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4 Le prestataire fournit de la documentation :				
2.4.1 sur les offres d'itinéraires vélos du territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4.2 touristique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5 Le prestataire fournit des conseils sur :				
2.5.1 les itinéraires vélo de proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5.2 sur les sites de visites, la restauration, les activités à proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.6 Le prestataire fournit des informations :				
2.6.1 sur les services locaux dont les cyclistes pourraient avoir besoin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.6.2 le prestataire fournit des informations de base sur la marque Accueil Vélo : ses objectifs , ses catégories	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.7 Le labellisé Accueil Vélo s'engage à participer aux rencontres organisées sur le territoire par l'Office de tourisme et/ou le référent sur l'offre vélo comme sur la mise en réseau prestataires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation hébergement

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
3. Pouvoir stationner gratuitement votre vélo sur place ou à proximité grâce à des arceaux ou à un local fermé, sécurisé et de plain-pied. Tous les hébergements Accueil Vélo vous mettront à disposition ce local.				
3.1 L'hébergement met à disposition gratuitement un local :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.1.1 fermé et	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.1.2 couvert et	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.1.3 sécurisé (clés, cadenas à codes, badges...) et	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.1.4 de plain-pied ou accessible par une pente inférieure à 10%	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.2 Le local est dimensionné en fonction de la capacité d'accueil de l'hébergement (par exemple un gîte 8 places qui ne disposerait que d'un local pour 2 vélos n'est pas labellisable)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.3 Le local permet d'accueillir tous les types de vélos.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Pouvoir déposer vos sacs et bagages le temps de votre pause via un service de gardiennage, de casiers, de consignes (gratuit ou payant). Ce service peut ne pas être proposé pour des raisons de sécurité – par exemple pour cause de dispositif vigipirate				
4.1 A l'arrivée, si la chambre/ l'hébergement n'est pas disponible, les cyclistes peuvent déposer leurs bagages à la conciergerie ou à l'accueil ou via un service de casiers le temps qu'ils puissent rentrer dans leur chambre/ hébergement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.2 Le jour du départ, les cyclistes peuvent déposer leurs bagages à la conciergerie ou à l'accueil ou via un service de casiers s'ils veulent poursuivre leur découverte locale avant de reprendre la route.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.3 Le prestataire candidat à la labellisation informe ses clients sur ce service lors de ses contacts par mail ou téléphone et affiche l'information dans son espace d'accueil lorsque cela est possible.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Pouvoir recharger votre téléphone, votre GPS pendant la pause Rappel : Ce service est proposé uniquement aux clients des prestataires. Il n'est pas obligatoire que le labellisé Accueil Vélo surveille le téléphone / le GPS pendant son chargement. Le touriste à vélo doit être informé que cette recharge se fait sous sa responsabilité et être invité à attendre auprès de la prise la fin du chargement.				
5.1 Le prestataire offre la possibilité, à l'arrivée, si le logement/la chambre n'est pas prêt(e) ou le jour du départ après libération du logement, de recharger un téléphone ou un GPS via une prise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.2 Pour les hébergements qui ne disposent pas de prise, il s'agit de proposer une prise à l'accueil pour assurer gratuitement cette recharge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6. Pouvoir recharger la batterie de votre VAE le soir à l'étape ; ce service peut ne pas être proposé pour raison de réglementation dans certains monuments historiques par exemple. Rappel : La gratuité ou la tarification de cette recharge sont laissées à l'appréciation du labellisé. Sachant que le coût d'une recharge de batterie d'un VAE s'établit selon la puissance de la batterie entre 5 et 11 centimes d'euros. Si le prestataire décide de facturer cette recharge, l'information devra être précisée en amont lors de la communication avec le client.				
6.1 Une solution de recharge des batteries VAE est proposée dans ou à proximité du local à vélo ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6.2 Les cyclistes sont invités à recharger la batterie de leur VAE à la/ l'une des prises de leur logement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6.3 Si le prestataire facture cette recharge, l'information doit être partagée en amont.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6.4 A titre dérogatoire et exceptionnel, si le prestataire s'est vu signifier l'interdiction, par une autorité, de proposer la recharge des batteries, il pourra quand même être labellisé : - s'il y a une borne de recharge à moins de 500 mètres et - s'il y a pénurie d'hébergements sur ce territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7. Avoir à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries : matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pied et vous indiquer le réparateur le plus proche. Rappel : Il n'est pas attendu que le prestataire réalise les opérations d'entretien ou les petites réparations. Je précise au prestataire qu'il doit renouveler les consommables du kit de réparation.				
7.1 Le kit de réparation comprend tous les éléments listés, sachant qu'il n'y a pas de dérogation possible :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.1 matériel pour crevaison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.2 jeu de clés standard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.3 lubrifiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.4 pompe à pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.2 Le prestataire est capable de communiquer, si le client le demande, les coordonnées du réparateur de vélo le plus proche.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation hébergement

Critères thématiques obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Tous les hébergements Accueil Vélo s'engagent à vous donner la possibilité de laver et sécher votre linge et de nettoyer votre vélo				
1.1 Le prestataire met à disposition des touristes à vélo :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.1 les équipements nécessaires pour laver son linge (à minima un évier)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.2 les équipements nécessaires pour sécher son linge (à minima un étendoir)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.3 et ses équipements sont dans un espace chauffé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Si ce n'est pas possible, l'hébergeur :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.1 doit accorder la possibilité de laver le linge dans les chambres/le logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.2 et mettre à disposition un étendoir dans la salle de bain.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 À titre dérogatoire, si le prestataire ne peut proposer ce service, il est possible de le labelliser à condition qu'il y ait une laverie automatique à proximité (moins de 600 mètres).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 Le prestataire met également à disposition un espace pour le nettoyage des vélos équipé à minimum d'un seau et d'une brosse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Quand les hébergements Accueil Vélo proposent un petit déjeuner, celui-ci est adapté pour que vous puissiez faire le plein d'énergie. Le soir, pour votre étape, si les hébergements Accueil Vélo ne proposent pas de restauration, ils peuvent vous indiquer les solutions existantes à proximité.				
Rappel : un hébergement qui ne propose pas de restauration le soir et qui est situé dans un territoire ou il n'est pas possible de dîner ou de faire des courses et de cuisiner sur place ne peut pas être labellisé Accueil Vélo.				
2.1 Le prestataire propose un petit déjeuner du cycliste qui comprend, en plus de l'offre sucrée traditionnelle, un apport en protéines : oeufs, fromage, laitages, charcuterie, protéines végétales, céréales...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2 Il existe une offre de restauration le soir sur place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3 Si le candidat ne propose pas de restauration sur place, il indique les restaurants à proximité – ou, à défaut, les commerces où il est possible de se ravitailler à moins de 1 km.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Critère thématique obligatoire pour les campings uniquement	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Les campings Accueil Vélo, en plus des critères précédent, proposent des emplacements nus dédiés à l'installation des touristes à vélo avec un tarif adapté. Ils vous donnent la possibilité d'accéder à des tables et des chaises à l'extérieur ainsi qu'un espace abrité.				
1.1 Le prestataire propose des emplacements nus dédié à l'installation des touristes à vélo.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Le prestataire propose un tarif adapté aux clientèles : par tarif adapté, il faut entendre « emplacement nu sans voiture ni électricité ».	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Les emplacements réservés aux touristes à vélo sont :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3.1 autant que possible, ombragés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3.2 situés à proximité du local vélo fermé et sécurisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 Le camping met à disposition des touristes à vélo :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4.1 un espace commun abrité avec table et chaises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4.2 et au moins une table extérieure.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation hébergement

Critère thématique optionnel	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Certains hébergements Accueil Vélo vont encore plus loin pour vous faciliter vos vacances à vélo en vous proposant un transfert de bagages et/ou la possibilité de laisser votre véhicule garé chez eux pendant votre voyage à vélo				
1.1 Le prestataire propose un service de transfert de bagages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Si oui, il communique sur l'existence de ce service et les conditions de fonctionnement et de tarification.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Le prestataire propose aux touristes à vélo de laisser leur véhicule garé sur le lieu d'hébergement pendant leur voyage à vélo (garage mort)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 Si oui, il communique sur l'existence de ce service et les conditions de fonctionnement et de tarification.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Date et signature du référent :

Date et signature de l'établissement évalué :



Grille d'évaluation location de cycles

Audit du référent.e

Informations sur le prestataire

Structure du référent :

Nom de l'établissement :

Adresse mail :

Nom du référent :

Propriétaire de l'établissement :

Téléphone :

Date de l'audit :

Adresse :

Site internet :

Nom du (des) représentant(s) rencontré(s) :

Pour rappel : Le prestataire doit valider les critères d'éligibilité, les critères socles ainsi que les critères thématiques. Le critère thématique optionnel, est un bonus
Les services de self location type box à vélo sont exclus du label, car ils ne répondent pas au critère socle d'Accueil.

Critère d'éligibilité	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être situé à proximité d'un itinéraire vélo				
1.1 Le prestataire évalué est situé à proximité d'un ou plusieurs itinéraires répondant à l'une des catégories éligibles au déploiement de la marque Accueil Vélo :				
1.1.1 itinéraire inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.2 itinéraire inscrit à un schéma régional ou départemental cyclable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.3 itinéraire « sportif » inscrit dans les mêmes schémas que ci-dessus ou au PDIPR ou labellisé « Grandes Traversées » par	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.4 « camp de base » : accès train+ vélo ou car + vélo +5 boucles minimum inscrites à un schéma (chaque boucle balisée et minimum 10km) + services aux cyclistes minimum hébergement / restauration/ location + POI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.5 itinéraire de « maillage », sur véloroute, inscrit à un schéma départemental, mesurant de 35 à 100 km et reliant deux itinéraires ou rejoignant un lieu touristique d'importance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation location de cycles

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être informé sur le meilleur parcours pour arriver chez votre Accueil Vélo				
Rappel : Si vous avez un doute sur l'itinéraire de liaison, parlez-en à votre animateur territorial de la marque.				
1.1 Le prestataire connaît le trajet de liaison entre l'itinéraire et son établissement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Le trajet de liaison répond à une des 4 possibilités ci-dessous :				
1.2.1 le prestataire est situé directement sur l'itinéraire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.2 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement est validé par un processus local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.3 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement emprunte des aménagements cyclables en sites propres (véloroute, piste cyclable ...) ou en site partagé (bande cyclable, chaussidou) ou une petite route de campagne au trafic automobile très limité et ne présentant pas de point noir (pas de carrefour important non aménagé, pas de rond point non aménagé, pas de circulation de poids lourds..)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.4 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire vélo et l'itinéraire de liaison n'est pas aménagé (pas de voie verte ni	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.5 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et la liaison présente un ou plusieurs points noirs : carrefour important non aménagé, ronds points non aménagés, trafic poids lourd régulier (pare exemple zone industrielle ou commerciale) : le prestataire ne peut pas être labellisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Le prestataire dispose d'un support (carte, plan ou texte) qui décrit ce trajet.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 Le prestataire s'engage à informer ses clients sur ce trajet en faisant figurer les indications sur ses documents de	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Être accueilli : vous, votre vélo, vos sacoches ...				
2.1 Le prestataire est facilement joignable :				
2.1.1 les coordonnées du prestataire sont facilement trouvable en ligne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.1.2 les coordonnées du prestataire sont affichés sur place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2 Le prestataire accueille physiquement ses clients				
2.2.1 l'accueil physique est systématique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2.2 il y a au moins un contact physique en début de séjour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3 Le prestataire peut en plus du français accueillir ses clients en anglais.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4 Le prestataire fournit de la documentation :				
2.4.1 sur les offres d'itinéraires vélos du territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4.2 touristique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5 Le prestataire fournit des conseils sur :				
2.5.1 les itinéraires vélo de proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5.2 sur les sites de visites, la restauration, les activités à proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.6 Le prestataire fournit des informations :				
2.6.1 sur les services locaux dont les cyclistes pourraient avoir besoin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.6.2 le prestataire fournit des informations de base sur la marque Accueil Vélo : ses objectifs , ses catégories	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.7 Le labellisé Accueil Vélo s'engage à participer aux rencontres organisées sur le territoire par l'Office de tourisme et/ou le référent sur l'offre vélo comme sur la mise en réseau des prestataires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation location de cycles

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
3. Pouvoir stationner gratuitement votre vélo sur place ou à proximité grâce à des arceaux ou à un local fermé, sécurisé et de plain-pied. Rappel : La saturation des parkings vélo publics ne peut invalider le critère, néanmoins dans ce cas, il faut encourager le prestataire à communiquer avec son référent AV et la collectivité de son territoire pour trouver des solutions.				
3.1 le prestataire met à disposition, à minima 5 arceaux, devant son établissement, à proximité immédiate ou sur le domaine public ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.2 le prestataire met à disposition un abri fermé, couvert, sécurisé et de plain-pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.3 l'équipement permet d'accueillir tous les types de vélos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Pouvoir déposer vos sacs et bagages le temps de votre pause via un service de gardiennage, de casiers, de consignes (gratuit ou payant). Ce service peut ne pas être proposé pour des raisons de sécurité – par exemple pour cause de dispositif vigipirate				
4.1 Le prestataire propose à minima que les cyclistes puissent déposer leurs bagages le temps des formalités de location voire de "petites" courses à proximité ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.2 Le prestataire peut être labellisé s'il peut indiquer une consigne à bagages distante de 500 mètres maximum.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Pouvoir recharger votre téléphone, votre GPS pendant la pause Rappel : Ce service est proposé uniquement aux clients des prestataires. Il n'est pas obligatoire que le labellisé Accueil Vélo surveille le téléphone / le GPS pendant son chargement. Le touriste à vélo doit être informé que cette recharge se fait sous sa responsabilité et être invité à attendre auprès de la prise la fin du chargement.				
5.1 Le prestataire propose à ses clients une prise ou brancher un chargeur de téléphone / GPS pendant les formalités de location.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6. Pouvoir recharger la batterie de votre VAE le soir à l'étape ; ce service peut ne pas être proposé pour raison de réglementation dans certains monuments historiques par exemple. Rappel : La gratuité ou la tarification de cette recharge sont laissées à l'appréciation du labellisé. Sachant que le coût d'une recharge de batterie d'un VAE s'établit selon la puissance de la batterie entre 5 et 11 centimes d'euros. Si le prestataire décide de facturer cette recharge, l'information devra être précisée en amont lors de la communication				
6.1 Le prestataire propose une solution de recharge des batteries VAE à ses clients ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6.2 Le prestataire indique la borne de recharge la plus proche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7. Avoir à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries : matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pied et vous indiquer le réparateur le plus proche. Rappel : Il n'est pas attendu que le prestataire réalise les opérations d'entretien ou les petites réparations. Je précise au prestataire qu'il doit renouveler les consommables du kit de réparation.				
7.1 Le kit de réparation comprend tous les éléments listés, sachant qu'il n'y a pas de dérogation possible:				
7.1.1 matériel pour crevaison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.2 jeu de clés standard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.3 lubrifiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.4 pompe à pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.2 Le prestataire est capable de communiquer, si le client le demande, les coordonnées du réparateur de vélo le plus proche.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation location de cycles

Critères thématiques obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Disposent d'une gamme de vélos adultes / enfants adaptée à leur territoire				
1.1 Le prestataire propose une gamme :				
1.1.1 de vélos adultes adaptée au territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.2 de vélos enfants adaptée au territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Renouvellent régulièrement leurs vélos				
2.1 Le renouvellement régulièrement du parc est constatable à l'oeil nu : vélos neufs ou très bien entretenus (ces vélos peuvent être des vélos reconditionnés s'ils satisfont le critère de l'excellent état).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2 Si l'examen visuel des vélos n'est pas concluant, le prestataire est interrogé : - sur la périodicité à laquelle il renouvelle sa flotte - sur la date du dernier renouvellement. - sur la présence de compétences en mécanique cycles au sein de l'équipe. Si les réponses sont concluantes, le critère peut être validé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Vous fournissent, à votre demande, un casque et un antivols de qualité				
Rappel : La fourniture de gilets rétroréfléchissants n'est pas mentionnée comme critère Accueil vélo car elle est obligatoire pour tout déplacement vélo hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.				
3.1 Le prestataire fournit de façon gratuite ou payante :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.1.1 des casques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.1.2 des antivols	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Vous assistent en cas de problème, soit en vous dépannant lorsque c'est possible, ou en vous indiquant la solution de dépannage la plus adaptée à votre situation.				
4.1 Lorsqu'un cycliste est en panne à proximité, le prestataire :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.1.1 est joignable facilement par les clients	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.1.2 assiste le cycliste afin de résoudre l'avarie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.2 Si le problème survient en dehors du rayon d'action du prestataire, il doit mettre en place un processus pour porter assistance à son client (via une autre antenne, un autre loueur).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Vous proposent à la location des matériels et accessoires complémentaires : sacoches, porte-bagages...				
5.1 Le prestataire loue des matériels et accessoires complémentaires à sa flotte de vélo.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation location de cycles

Critère thématique optionnel	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Certains loueurs spécialisés dans l'itinérance vous proposent des locations de vélos que vous pouvez laisser à votre point d'arrivée pour revenir à votre point de départ en train : retrouvez ces informations via les outils de communication.				
1.1 Le prestataire propose un service de location de vélos one way.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Le prestataire communique sur ce service sur ses documents, outils en ligne de communication et ses plateformes de commercialisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Date et signature du référent :

Date et signature de l'établissement évalué :



Grille d'évaluation réparation de cycles

Audit du référent.e

Structure du référent :

Nom du référent :

Date de l'audit :

Nom du (des) représentant(s) rencontré(s) :

Informations sur le prestataire

Nom de l'établissement :

Propriétaire de l'établissement :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Site internet :

Pour rappel : Le prestataire doit valider les critères d'éligibilité, les critères socles ainsi que les critères thématiques. Le critère thématique optionnel, est un bonus

Rien n'interdit de labelliser un atelier vélo de décathlon s'il répond aux critères thématiques ainsi qu'à l'ensemble des critères socles. Néanmoins, compte-tenu de l'importance de cette enseigne, si une telle demande se présentait, merci de contacter les copropriétaires de la marque pour qu'une démarche de cadrage nationale puisse être envisagée.

Critère d'éligibilité	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être situé à proximité d'un itinéraire vélo				
1.1 Le prestataire évalué est situé à proximité d'un ou plusieurs itinéraires répondant à l'une des catégories éligibles au déploiement de la marque Accueil Vélo :				
1.1.1 itinéraire inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.2 itinéraire inscrit à un schéma régional ou départemental cyclable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.3 itinéraire « sportif » inscrit dans les mêmes schémas que ci-dessus ou au PDIPR ou labellisé « Grandes Traversées » par la FFC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.4 « camp de base » : accès train+ vélo ou car + vélo +5 boucles minimum inscrites à un schéma (chaque boucle balisée et minimum 10km) + services aux cyclistes minimum hébergement / restauration/ location + POI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.5 itinéraire de « maillage », sur véloroute, inscrit à un schéma départemental, mesurant de 35 à 100 km et reliant deux itinéraires ou rejoignant un lieu touristique d'importance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation réparation de cycles

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être informé sur le meilleur parcours pour arriver chez votre Accueil Vélo				
Rappel : Si vous avez un doute sur l'itinéraire de liaison, parlez-en à votre animateur territorial de la marque.				
1.1 Le prestataire connaît le trajet de liaison entre l'itinéraire et son établissement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Le trajet de liaison répond à une des 4 possibilités ci-dessous :				
1.2.1 le prestataire est situé directement sur l'itinéraire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.2 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement est validé par un processus local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.3 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement emprunte des aménagements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.4 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire vélo et l'itinéraire de liaison n'est pas aménagé (pas de voie verte ni de piste cyclable, ni de bande cyclable, ni de chaussidou, ...) mais ne présente pas de point noir (pas de carrefour important non aménagé, pas de rond point non aménagé, pas de circulation de poids lourds..) et l'offre vélo du territoire n'est pas destinée à uen clientèle familiale ou de novices.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.5 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et la liaison présente un ou plusieurs points noirs : carrefour important non aménagé, ronds points non aménagés, trafic poids lourd régulier (pare exemple zone industrielle ou commerciale) : le prestataire ne peut pas être labellisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Le prestataire dispose d'un support (carte, plan ou texte) qui décrit ce trajet.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 le prestataire s'engage à informer ses clients sur ce trajet en faisant figurer les indications sur ses documents de communication, son site internet et lors des contacts mails / téléphonique avec la clientèle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Être accueilli : vous, votre vélo, vos sacoches ...				
2.1 Le prestataire est facilement joignable :				
2.1.1 les coordonnées du prestataire sont facilement trouvable en ligne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.1.2 les coordonnées du prestataire sont affichés sur place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2 Le prestataire accueille physiquement ses clients	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3 Le prestataire peut en plus du français accueillir ses clients en anglais.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4 Le prestataire fournit de la documentation :				
2.4.1 sur les offres d'itinéraires vélos du territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4.2 touristique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5 Le prestataire fournit des conseils sur :				
2.5.1 les itinéraires vélo de proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5.2 sur les sites de visites, la restauration, les activités à proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.6 Le prestataire fournit des informations :				
2.6.1 sur les services locaux dont les cyclistes pourraient avoir besoin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.6.2 le prestataire fournit des informations de base sur la marque Accueil Vélo : ses objectifs , ses catégories	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.7 Le labellisé Accueil Vélo s'engage à participer aux rencontres organisées sur le territoire par l'Office de tourisme et/ou le référent sur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Pouvoir stationner gratuitement votre vélo sur place ou à proximité grâce à des arceaux ou à un local fermé, sécurisé et de plain-pied.				
Rappel : La saturation des parkings vélo publics ne peut invalider le critère, néanmoins dans ce cas, il faut encourager le prestataire à communiquer avec son référent AV et la collectivité de son territoire pour trouver des solutions.				
3.1 le prestataire met à disposition, à minima 5 arceaux, devant son établissement, à proximité immédiate ou sur le domaine public ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.2 le prestataire met à disposition un abri fermé, couvert, sécurisé et de plain-pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.3 l'équipement permet d'accueillir tous les types de vélos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation réparation de cycles

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
4. Pouvoir déposer vos sacoches et bagages le temps de votre pause via un service de gardiennage, de casiers, de consignes (gratuit ou payant). Ce service peut ne pas être proposé pour des raisons de sécurité – par exemple pour cause de dispositif vigipirate				
4.1 Le prestataire propose à minima que les cyclistes puissent déposer leurs bagages le temps de la réparation voire de “petites” courses à proximité ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.2 Le prestataire peut être labellisé s'il peut indiquer une consigne à bagages distante de 500 mètres maximum.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Pouvoir recharger votre téléphone, votre GPS pendant la pause				
Rappel : Ce service est proposé uniquement aux clients des prestataires. Il n'est pas obligatoire que le labellisé Accueil Vélo surveille le téléphone / le GPS pendant son chargement. Le touriste à vélo doit être informé que cette recharge se fait sous sa responsabilité et être invité à attendre auprès de la prise la fin du chargement.				
5.1 Le prestataire propose à ses clients une prise ou brancher un chargeur de téléphone / GPS pendant la réparation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6. Pouvoir recharger la batterie de votre VAE le soir à l'étape ; ce service peut ne pas être proposé pour raison de réglementation dans certains monuments historiques par exemple.				
Rappel : La gratuité ou la tarification de cette recharge sont laissées à l'appréciation du labellisé. Sachant que le coût d'une recharge de batterie d'un VAE s'établit selon la puissance de la batterie entre 5 et 11 centimes d'euros. Si le prestataire décide de facturer cette recharge, l'information devra être précisée en amont lors de la communication avec le client.				
6.1 Le prestataire propose une solution de recharge des batteries VAE à ses clients ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6.2 Le prestataire indique la borne de recharge la plus proche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7. Avoir à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries : matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pied et vous indiquer le réparateur le plus proche.				
Rappel : Il n'est pas attendu que le prestataire réalise les opérations d'entretien ou les petites réparations. Je précise au prestataire qu'il doit renouveler les consommables du kit de réparation.				
7.1 Le kit de réparation comprend tous les éléments listés, sachant qu'il n'y a pas de dérogation possible:				
7.1.1 matériel pour crevaison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.2 jeu de clés standard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.3 lubrifiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.4 pompe à pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.2 Le prestataire est capable de communiquer, si le client le demande, les coordonnées du réparateur de vélo le plus proche.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation réparation de cycles

Critère thématique obligatoire	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Tous les réparateurs de cycles Accueil Vélo affichent leurs horaires ainsi qu'un numéro de téléphone pour les joindre et proposent des créneaux de réparation express quotidiens. Rappel : Un atelier mobile de réparation peut être labellisé sous réserve qu'il respecte les trois conditions ci-dessus et qu'il soit particulièrement clair sur son territoire d'intervention si celui-ci varie d'un jour à l'autre. Depuis la suppression de l'obligation de formation et de certification, la profession peut- être exercée sans qu'il soit nécessaire de justifier de diplômes, de titres homologués, il n'appartient pas au référent de vérifier les compétences techniques du candidat à la labellisation.				
1.1 Le prestataire a un affichage extérieur indiquant :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.1 les horaires d'ouvertures du service	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.2 son numéro de téléphone.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Lorsque le prestataire est en déplacement, il est joignable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Le prestataire communique clairement sur son rayon d'action.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 Le prestataire :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4.1 propose des créneaux de réparation express et	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4.2 le met en avant sur ses outils de communication.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Date et signature du référent :

Date et signature de l'établissement évalué :



Grille d'évaluation restauration

Audit du référent.e

Informations sur le prestataire

Structure du référent :

Type d'établissement :

Adresse mail :

Nom du référent :

Nom de l'établissement :

Téléphone :

Date de l'audit :

Propriétaire de l'établissement :

Site internet :

Nom du (des) représentant(s) rencontré(s) :

Adresse :

Pour rappel : Le prestataire doit valider les critères d'éligibilité, les critères socles ainsi que les critères thématiques.

Sont éligibles à la marque Accueil Vélo les établissements suivants qui respectent les critères socles :

- Les établissements permanents : restaurants, brasseries...
- Les établissements saisonniers/mobiles : guinguettes, food trucks, à conditions que l'information sur leur amplitude horaire et saisonnière soit explicite sur leur communication.
- Les lieux hybrides proposant de la petite restauration sous forme de paniers, bocaux, snacking : épicerie, magasins de producteurs, tiers-lieux, boulangeries,...

La labellisation des établissements de chaînes de restaurations nationales et internationales n'est pas possible, ces établissements ne respectant pas le critère d'accueil spécifique des clientèles vélo.

Critère d'éligibilité	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être situé à proximité d'un itinéraire vélo				
1.1 Le prestataire évalué est situé à proximité d'un ou plusieurs itinéraires répondant à l'une des catégories éligibles au déploiement de la marque Accueil Vélo :				
1.1.1 itinéraire inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.2 itinéraire inscrit à un schéma régional ou départemental cyclable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.3 itinéraire « sportif » inscrit dans les mêmes schémas que ci-dessus ou au PDIPR ou labellisé « Grandes Traversées » par la FFC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.4 « camp de base » : accès train+ vélo ou car + vélo +5 boucles minimum inscrites à un schéma (chaque boucle balisée et minimum 10km) + services aux cyclistes minimum hébergement / restauration/ location + POI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.5 itinéraire de « maillage », sur véloroute, inscrit à un schéma départemental, mesurant de 35 à 100 km et reliant deux itinéraires ou rejoignant un lieu touristique d'importance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation restauration

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être informé sur le meilleur parcours pour arriver chez votre Accueil Vélo				
Rappel : Si vous avez un doute sur l'itinéraire de liaison, parlez-en à votre animateur territorial de la marque.				
1.1 Le prestataire connaît le trajet de liaison entre l'itinéraire et son établissement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Le trajet de liaison répond à une des 4 possibilités ci-dessous :				
1.2.1 le prestataire est situé directement sur l'itinéraire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.2 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement est validé par un processus local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.3 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement emprunte des aménagements cyclables en sites propres (véloroute, piste cyclable ...) ou en site partagé (bande cyclable, chaussidou) ou une petite route de campagne au trafic automobile très limité et ne présentant pas de point noir (pas de carrefour important non aménagé, pas de rond point non aménagé, pas de circulation de poids lourds..)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.4 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire vélo et l'itinéraire de liaison n'est pas aménagé (pas de voie verte ni de piste cyclable, ni de bande cyclable, ni de chaussidou, ...) mais ne présente pas de point noir (pas de carrefour important non aménagé, pas de rond point non aménagé, pas de circulation de poids lourds..) et l'offre vélo du territoire n'est pas destinée à uen clientèle familiale ou de novices.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.5 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et la liaison présente un ou plusieurs points noirs : carrefour important non aménagé, ronds points non aménagés, trafic poids lourd régulier (pare exemple zone industrielle ou commerciale) : le prestataire ne peut pas être labellisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Le prestataire dispose d'un support (carte, plan ou texte) qui décrit ce trajet.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 le prestataire s'engage à informer ses clients sur ce trajet en faisant figurer les indications sur ses documents de	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Être accueilli : vous, votre vélo, vos sacoches ...				
2.1 Le prestataire est facilement joignable :				
2.1.1 les coordonnées du prestataire sont facilement trouvable en ligne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.1.2 les coordonnées du prestataire sont affichés sur place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2 Le prestataire peut en plus du français accueillir ses clients en anglais. Si le candidat à la labellisation ne parle pas anglais, il est préconisé de lui fournir un document (lexique ou schéma très basique ou brochure des principaux termes liés au vélo selon sa catégorie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3 Le prestataire fournit de la documentation :				
2.3.1 sur les offres d'itinéraires vélos du territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3.2 touristique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4 Le prestataire fournit des conseils sur :				
2.4.1 les itinéraires vélo de proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4.2 sur les sites de visites, la restauration, les activités à proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5 Le prestataire fournit des informations :				
2.5.1 sur les services locaux dont les cyclistes pourraient avoir besoin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5.2 le prestataire fournit des informations de base sur la marque Accueil Vélo : ses objectifs , ses catégories	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.6 Le labellisé Accueil Vélo s'engage à participer aux rencontres organisées sur le territoire par l'Office de tourisme et/ou le référent sur l'offre vélo comme sur la mise en réseau des prestataires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation restauration

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
3. Pouvoir stationner gratuitement votre vélo sur place ou à proximité grâce à des arceaux ou à un local fermé, sécurisé et de plain-pied. Rappel : La saturation des parkings vélo publics ne peut invalider le critère, néanmoins dans ce cas, il faut encourager le prestataire à communiquer avec son référent AV et la collectivité de son territoire pour trouver des solutions.				
3.1 le prestataire met à disposition, à minima 5 arceaux, devant son établissement, à proximité immédiate ou sur le domaine public ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.2 le prestataire met à disposition un abri fermé, couvert, sécurisé et de plain-pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.3 l'équipement permet d'accueillir tous les types de vélos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Pouvoir déposer vos sacoches et bagages le temps de votre pause via un service de gardiennage, de casiers, de consignes (gratuit ou payant). Ce service peut ne pas être proposé pour des raisons de sécurité – par exemple pour cause de dispositif vigipirate				
4.1 Les restaurants et lieux de restauration proposent à minima :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.1.1 de conserver les bagages à proximité de sa table ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.1.2 de les déposer dans un vestiaire / un espace dédié ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.1.3 de les garder derrière le comptoir ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.1.4 proposent un service de consigne / casiers (ex restaurants de musées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.3 Le prestataire candidat à la labellisation informe ses clients sur ce service lors de ses contacts par mail ou téléphone.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Pouvoir recharger votre téléphone, votre GPS pendant la pause Rappel : Ce service est proposé uniquement aux clients des prestataires. Il n'est pas obligatoire que le labellisé Accueil Vélo surveille le téléphone / le GPS pendant son chargement. Le touriste à vélo doit être informé que cette recharge se fait sous sa responsabilité et être invité à attendre auprès de la prise la fin du chargement.				
5.1 Le prestataire propose à ses clients une prise ou brancher un chargeur de téléphone / GPS pendant le repas.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6. Pouvoir recharger la batterie de votre VAE le soir à l'étape ; ce service peut ne pas être proposé pour raison de réglementation dans certains monuments historiques par exemple. Rappel : La gratuité ou la tarification de cette recharge sont laissées à l'appréciation du labellisé. Sachant que le coût d'une recharge de batterie d'un VAE s'établit selon la puissance de la batterie entre 5 et 11 centimes d'euros. Si le prestataire décide de facturer cette recharge, l'information devra être précisée en amont lors de la				
6.1 Le prestataire propose une solution de recharge des batteries VAE à ses clients ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6.2 Le prestataire indique la borne de recharge la plus proche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7. Avoir à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries : matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pied et vous indiquer le réparateur le plus proche. Rappel : Il n'est pas attendu que le prestataire réalise les opérations d'entretien ou les petites réparations. Je précise au prestataire qu'il doit renouveler les consommables du kit de réparation.				
7.1 Le kit de réparation comprend tous les éléments listés, sachant qu'il n'y a pas de dérogation possible:				
7.1.1 matériel pour crevaison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.2 jeu de clés standard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.3 lubrifiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.4 pompe à pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.2 Le prestataire est capable de communiquer, si le client le demande, les coordonnées du réparateur de vélo le plus proche.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation restauration

Critère thématique obligatoire	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Tous les restaurants et points de restauration (guinguettes, food trucks...) Accueil Vélo sont ouverts le midi et proposent une formule rapide et la possibilité de la consommer sur place ou à proximité dans un espace équipé de tables et de chaises				
1.1 Pour tous les prestataires de restauration :				
1.1.1 Le prestataire propose une offre de restauration le midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.2 Le prestataire propose au moins une formule rapide.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.3 Le prestataire met à disposition un espace équipé de tables et de chaises :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.3.1 sur place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.3.1 à proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Si le restaurant candidat est gastronomique, vérifier que l'accueil des cyclistes est envisagé quelque soit leurs tenues.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 En plus, pour les établissements mobiles et les lieux hybrides, il y a des toilettes :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3.1 sur place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3.2 à proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Date et signature du référent :

Date et signature de l'établissement évalué :



Grille d'évaluation site de visites

Audit du référent.e

Informations sur le prestataire

Structure du référent :

Nom du référent :

Date de l'audit :

Nom du (des) représentant(s) rencontré(s) :

Nom de l'établissement :

Propriétaire de l'établissement :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Site internet :

Pour rappel : Le prestataire doit valider les critères d'éligibilité, les critères socles ainsi que les critères thématiques.
Sont éligibles à la labellisation : les monuments civils et religieux, les musées, les villes et villages, les sites et curiosités naturelles.

Critère d'éligibilité	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être situé à proximité d'un itinéraire vélo				
1.1 Le prestataire évalué est situé à proximité d'un ou plusieurs itinéraires répondant à l'une des catégories éligibles au déploiement de la marque Accueil Vélo :				
1.1.1 itinéraire inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.2 itinéraire inscrit à un schéma régional ou départemental cyclable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.3 itinéraire « sportif » inscrit dans les mêmes schémas que ci-dessus ou au PDIPR ou labellisé « Grandes Traversées » par la FFC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.4 « camp de base » : accès train+ vélo ou car + vélo +5 boucles minimum inscrites à un schéma (chaque boucle balisée et minimum 10km) + services aux cyclistes minimum hébergement / restauration/ location + POI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.5 itinéraire de « maillage », sur véloroute, inscrit à un schéma départemental, mesurant de 35 à 100 km et reliant deux itinéraires ou rejoignant un lieu touristique d'importance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation site de visites

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être informé sur le meilleur parcours pour arriver chez votre Accueil Vélo				
Rappel : Si vous avez un doute sur l'itinéraire de liaison, parlez-en à votre animateur territorial de la marque.				
L'accès au service Accueil vélo doit être cohérent par rapport au positionnement (cible de clientèle, type de pratique du vélo et territoire).				
1.1 Le prestataire connaît le trajet de liaison entre l'itinéraire et son établissement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Le trajet de liaison répond à une des 4 possibilités ci-dessous :				
1.2.1 le prestataire est situé directement sur l'itinéraire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.2 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement est validé par un processus local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.3 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement emprunte des aménagements cyclables en sites propres (véloroute, piste cyclable ...) ou en site partagé (bande cyclable, chaussidou) ou une petite route de campagne au trafic automobile très limité et ne présentant pas de point noir (pas de carrefour important non aménagé, pas de rond point non aménagé, pas de circulation de poids lourds..)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.4 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire vélo et l'itinéraire de liaison n'est pas aménagé (pas de voie verte ni de piste cyclable, ni de bande cyclable, ni de chaussidou, ...) mais ne présente pas de point noir (pas de carrefour important non aménagé, pas de rond point non aménagé, pas de circulation de poids lourds..) et l'offre vélo du territoire n'est pas destinée à une clientèle familiale ou de novices.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.5 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et la liaison présente un ou plusieurs points noirs : carrefour important non aménagé, ronds points non aménagés, trafic poids lourd régulier (pare exemple zone industrielle ou commerciale) : le prestataire ne peut pas être labellisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Le prestataire dispose d'un support (carte, plan ou texte) qui décrit ce trajet.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 le prestataire s'engage à informer ses clients sur ce trajet en faisant figurer les indications sur ses documents de communication, son site internet et lors des contacts mails / téléphonique avec la clientèle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Être accueilli : vous, votre vélo, vos sacoches ...				
2.1 Le prestataire est facilement joignable :				
2.1.1 les coordonnées du prestataire sont facilement trouvable en ligne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.1.2 les coordonnées du prestataire sont affichés sur place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2 Le prestataire accueille physiquement ses clients	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3 Le prestataire peut en plus du français accueillir ses clients en anglais.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4 Le prestataire fournit de la documentation :				
2.4.1 sur les offres d'itinéraires vélos du territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4.2 touristique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5 Le prestataire fournit des conseils sur :				
2.5.1 les itinéraires vélo de proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5.2 sur les sites de visites, la restauration, les activités à proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.6 Le prestataire fournit des informations :				
2.6.1 sur les services locaux dont les cyclistes pourraient avoir besoin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.6.2 le prestataire fournit des informations de base sur la marque Accueil Vélo : ses objectifs , ses catégories	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.7 Le labellisé Accueil Vélo s'engage à participer aux rencontres organisées sur le territoire par l'Office de tourisme et/ou le référent sur l'offre vélo comme sur la mise en réseau des prestataires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Pouvoir stationner gratuitement votre vélo sur place ou à proximité grâce à des arceaux ou à un local fermé, sécurisé et de plain-pied.				
Rappel : La saturation des parkings vélo publics ne peut invalider le critère, néanmoins dans ce cas, il faut encourager le prestataire à communiquer avec son référent AV et la collectivité de son territoire pour trouver des solutions.				
3.1 le prestataire met à disposition, à minima 5 arceaux, devant son établissement, à proximité immédiate ou sur le domaine public ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.2 le prestataire met à disposition un abri fermé, couvert, sécurisé et de plain-pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.3 l'équipement permet d'accueillir tous les types de vélos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.4 L'emplacement des stationnements vélos est plus proche des batiments d'accueils que les parkings voiture.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation site de visites

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
4. Pouvoir déposer vos sacs et bagages le temps de votre pause via un service de gardiennage, de casiers, de consignes (gratuit ou payant). Ce service peut ne pas être proposé pour des raisons				
4.1 Le prestataire propose le temps de l'activité un service de gardiennage / de casiers / de consignes gratuit ou payant pour ses clients.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.2 Le prestataire indique une consigne à bagages distante de 500 mètres maximum.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.3 Le prestataire candidat à la labellisation informe ses clients sur ce service lors de ses contacts par mail ou téléphone et affiche l'information dans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Pouvoir recharger votre téléphone, votre GPS pendant la pause				
Rappel : Ce service est proposé uniquement aux clients des prestataires. Il n'est pas obligatoire que le labellisé Accueil Vélo surveille le téléphone / le GPS pendant son chargement. Le touriste à vélo doit être informé que cette recharge se fait sous sa responsabilité et être invité à attendre auprès de la prise la fin du chargement.				
5.1 Le prestataire propose à ses clients une prise ou brancher un chargeur de téléphone / GPS pendant la visite.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6. Pouvoir recharger la batterie de votre VAE le soir à l'étape ; ce service peut ne pas être proposé pour raison de réglementation dans certains monuments historiques par exemple.				
Rappel : La gratuité ou la tarification de cette recharge sont laissées à l'appréciation du labellisé. Sachant que le coût d'une recharge de batterie d'un VAE s'établit selon la puissance de la batterie entre 5 et 11 centimes d'euros. Si le prestataire décide de facturer cette recharge, l'information devra être précisée en amont lors de la communication avec le client.				
6.1 Le prestataire propose une solution de recharge des batteries VAE à ses clients ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6.2 Le prestataire indique la borne de recharge la plus proche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7. Avoir à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries : matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pied et vous indiquer le réparateur le plus proche.				
Rappel : Il n'est pas attendu que le prestataire réalise les opérations d'entretien ou les petites réparations. Je précise au prestataire qu'il doit renouveler les consommables du kit de réparation.				
7.1 Le kit de réparation comprend tous les éléments listés, sachant qu'il n'y a pas de dérogation possible:				
7.1.1 matériel pour crevaison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.2 jeu de clés standard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.3 lubrifiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7.1.4 pompe à pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Critère thématique obligatoire	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Sur vos parcours, les monuments et sites de visite Accueil Vélo vous proposent de pouvoir garer votre vélo, au plus près des bâtiments d'accueil - sauf impossibilité réglementaire. La mise à disposition de toilettes et d'un point d'eau ou leur existence à proximité est nécessaire pour la labellisation.				
1.1 Le stationnement vélo au plus proche est à valider avec les critères socles liés au stationnement (cf. 3.4).				
1.2 Des toilettes sont :				
1.2.1 mises à disposition ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.2 à proximité (moins de 300 mètres).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Un point d'eau est :				
1.3.1 mises à disposition ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3.2 à proximité (moins de 300 mètres).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Date et signature du référent :

Date et signature de l'établissement évalué :



Grille d'évaluation activité de loisirs

Audit du référent.e

Informations sur le prestataire

Structure du référent :

Nom du référent :

Date de l'audit :

Nom du (des) représentant(s) rencontré(s) :

Nom de l'établissement :

Propriétaire de l'établissement :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Site internet :

Pour rappel : Le prestataire doit valider les critères d'éligibilité, les critères socles ainsi que les critères thématiques.

Les activités éligibles sont les activités à caractère culturel, récréatif ou sportif.

Les ports et haltes fluviales n'entrent pas dans cette catégorie, ni dans la nomenclature des lieux de visite établie à l'échelle nationale. En revanche, les différents services proposés par ces haltes ou ces ports, s'ils répondent au référentiel, peuvent être labellisés chacun dans sa catégorie : location de vélo, restauration, activité de loisir ...

Accueil Vélo portant des valeurs fortes liées au slow tourisme et privilégiant un mode de découverte doux des territoires, il n'est pas cohérent de labelliser des activités de loisirs fortement carbonées telles que les activités de karting, moto-cross, buggy...

Critère d'éligibilité	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être situé à proximité d'un itinéraire vélo				
1.1 Le prestataire évalué est situé à proximité d'un ou plusieurs itinéraires répondant à l'une des catégories éligibles au déploiement de la marque Accueil Vélo :				
1.1.1 itinéraire inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.2 itinéraire inscrit à un schéma régional ou départemental cyclable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.3 itinéraire « sportif » inscrit dans les mêmes schémas que ci-dessus ou au PDIPR ou labellisé « Grandes Traversées » par la FFC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.4 « camp de base » : accès train+ vélo ou car + vélo +5 boucles minimum inscrites à un schéma (chaque boucle balisée et minimum 10km) + services aux cyclistes minimum hébergement / restauration/ location + POI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.5 itinéraire de « maillage », sur véloroute, inscrit à un schéma départemental, mesurant de 35 à 100 km et reliant deux itinéraires ou rejoignant un lieu touristique d'importance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation activité de loisirs

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER	
1. Être informé sur le meilleur parcours pour arriver chez votre Accueil Vélo				
Rappel : Si vous avez un doute sur l'itinéraire de liaison, parlez-en à votre animateur territorial de la marque.				
L'accès au service Accueil vélo doit être cohérent par rapport au positionnement (cible de clientèle, type de pratique du vélo et territoire).				
1.1 Le prestataire connaît le trajet de liaison entre l'itinéraire et son établissement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Le trajet de liaison répond à une des 4 possibilités ci-dessous :				
1.2.1 le prestataire est situé directement sur l'itinéraire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.2 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement est validé par un processus local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.3 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et le trajet entre l'itinéraire et l'établissement emprunte des aménagements cyclables en sites propres (véloroute, piste cyclable ...) ou en site partagé (bande cyclable, chaussidou) ou une petite route de campagne au trafic automobile très limité et ne présentant pas de point noir (pas de carrefour important non aménagé, pas de rond point non aménagé, pas de circulation de poids lourds..)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.4 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire vélo et l'itinéraire de liaison n'est pas aménagé (pas de voie verte ni de piste cyclable, ni de bande cyclable, ni de chaussidou, ...) mais ne présente pas de point noir (pas de carrefour important non aménagé, pas de rond point non aménagé, pas de circulation de poids lourds..) et l'offre vélo du territoire n'est pas destinée à une clientèle familiale ou de novices.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2.5 le prestataire n'est pas directement sur l'itinéraire et la liaison présente un ou plusieurs points noirs : carrefour important non aménagé, ronds points non aménagés, trafic poids lourd régulier (pare exemple zone industrielle ou commerciale) : le prestataire ne peut pas être labellisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Le prestataire dispose d'un support (carte, plan ou texte) qui décrit ce trajet.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 le prestataire s'engage à informer ses clients sur ce trajet en faisant figurer les indications sur ses documents de communication, son site internet et lors des contacts mails / téléphonique avec la clientèle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Être accueilli : vous, votre vélo, vos sacoches ...				
2.1 Le prestataire est facilement joignable :				
2.1.1 les coordonnées du prestataire sont facilement trouvable en ligne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.1.2 les coordonnées du prestataire sont affichés sur place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2 Le prestataire accueille physiquement ses clients	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3 Le prestataire peut en plus du français accueillir ses clients en anglais.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4 Le prestataire fournit de la documentation :				
2.4.1 sur les offres d'itinéraires vélos du territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4.2 touristique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5 Le prestataire fournit des conseils sur :				
2.5.1 les itinéraires vélo de proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5.2 sur les sites de visites, la restauration, les activités à proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.6 Le prestataire fournit des informations :				
2.6.1 sur les services locaux dont les cyclistes pourraient avoir besoin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.6.2 le prestataire fournit des informations de base sur la marque Accueil Vélo : ses objectifs , ses catégories	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.7 Le labellisé Accueil Vélo s'engage à participer aux rencontres organisées sur le territoire par l'Office de tourisme et/ou le référent sur l'offre vélo comme sur la mise en réseau des prestataires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Pouvoir stationner gratuitement votre vélo sur place ou à proximité grâce à des arceaux ou à un local fermé, sécurisé et de plain-pied.				
Rappel : La saturation des parkings vélo publics ne peut invalider le critère, néanmoins dans ce cas, il faut encourager le prestataire à communiquer avec son référent AV et la collectivité de son territoire pour trouver des solutions.				
3.1 le prestataire met à disposition, à minima 5 arceaux, devant son établissement, à proximité immédiate ou sur le domaine public ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.2 le prestataire met à disposition un abri fermé, couvert, sécurisé et de plain-pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.3 l'équipement permet d'accueillir tous les types de vélos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.4 L'emplacement des stationnements vélos est plus proche des batiments d'accueils que les parkings voiture.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Grille d'évaluation activité de loisirs

Critères socles obligatoires	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur	
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER		
4. Pouvoir déposer vos sacs et bagages le temps de votre pause via un service de gardiennage, de casiers, de consignes (gratuit ou payant). Ce service peut ne pas être proposé pour des raisons de sécurité – par exemple pour cause de dispositif vigipirate					
4.1 Le prestataire propose le temps de l'activité un service de gardiennage / de casiers / de consignes gratuit ou payant pour ses clients.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
4.2 Le prestataire indique une consigne à bagages distante de 500 mètres maximum.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
4.3 Le prestataire candidat à la labellisation informe ses clients sur ce service lors de ses contacts par mail ou téléphone et affiche l'information dans son espace d'accueil lorsque cela est possible.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
5. Pouvoir recharger votre téléphone, votre GPS pendant la pause					
Rappel : Ce service est proposé uniquement aux clients des prestataires. Il n'est pas obligatoire que le labellisé Accueil Vélo surveille le téléphone / le GPS pendant son chargement. Le touriste à vélo doit être informé que cette recharge se fait sous sa responsabilité et être invité à attendre auprès de la prise la fin du chargement.					
5.1 Le prestataire propose à ses clients une prise ou brancher un chargeur de téléphone / GPS pendant l'activité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
6. Pouvoir recharger la batterie de votre VAE le soir à l'étape ; ce service peut ne pas être proposé pour raison de réglementation dans certains monuments historiques par exemple.					
Rappel : La gratuité ou la tarification de cette recharge sont laissées à l'appréciation du labellisé. Sachant que le coût d'une recharge de batterie d'un VAE s'établit selon la puissance de la batterie entre 5 et 11 centimes d'euros. Si le prestataire décide de facturer cette recharge, l'information devra être précisée en amont lors de la communication avec le client.					
6.1 Le prestataire propose une solution de recharge des batteries VAE à ses clients ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
6.2 Le prestataire indique la borne de recharge la plus proche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
7. Avoir à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries : matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pied et vous indiquer le réparateur le plus proche.					
Rappel : Il n'est pas attendu que le prestataire réalise les opérations d'entretien ou les petites réparations. Je précise au prestataire qu'il doit renouveler les consommables du kit de réparation.					
7.1 Le kit de réparation comprend tous les éléments listés, sachant qu'il n'y a pas de dérogation possible:					
7.1.1 matériel pour crevaison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
7.1.2 jeu de clés standard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
7.1.3 lubrifiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
7.1.4 pompe à pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Critère thématique obligatoire	Évaluation			Commentaires de l'évaluateur	
	ACQUIS	NON ACQUIS	À CORRIGER		
1. Si vous décidez de faire une pause pour une activité sportive ou de loisirs chez un labellisé Accueil Vélo vous aurez, en plus des engagements socle et du stationnement vélo sécurisé, accès à un point d'eau					
1.1 Le stationnement vélo au plus proche est à valider avec les critères socles liés au stationnement (cf. 3.4).					
1.2 Des toilettes sont :					
1.2.1 mises à disposition ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
1.2.2 à proximité (moins de 300 mètres).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
1.3 Un point d'eau est :					
1.3.1 mises à disposition ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
1.3.2 à proximité (moins de 300 mètres).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Date et signature du référent :

Date et signature de l'établissement évalué :